

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE HAMBYE ANNEE 2022 / 11

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux sont invités à se rassembler à la Mairie, le **jeudi 28 avril 2022** à 20 h 30.

Hambye, le 24 mai 2022.
Le Maire,



Michel VOISIN.

Affichage du compte-rendu le 06 mai 2022.

L'An deux mil vingt-deux, le **28 avril à 20 h 30**, les membres du conseil municipal de la Commune de HAMBYE, dûment convoqués par Monsieur le Maire, se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Michel VOISIN, Maire de HAMBYE, pour une session ordinaire.

Etaient présents : Mmes et MM. Michel VOISIN, Isabelle RUAULT, Mariane CHAPON, Chantal LESAULNIER, Claudine LECERF, Chantal GUILLOTTE, Nadine LADROUE-DENIS, Guillaume PEPIN, Victorien PIGNET, Vincent LENGRONNE, Jacky BRIONNE, Géraldine LEPETIT, Gérard WASCHINGER, Nathalie LE BRETON, Pascal HUREL.

Monsieur Michel VOISIN indique que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

Madame Isabelle RUAULT, désignée conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Le procès-verbal du 31 mars 2022 est approuvé et le registre est signé en fin de séance.

OBJET : LOTISSEMENT HIPPOLYTE GANCEL.

Le Maire expose que la dernière phase des travaux du lotissement Hyppolite Gancel correspond aux travaux de voirie, de trottoirs et de parking. Et le coût de ces travaux devrait être conforme au budget voté.

Il doit, en revanche, y avoir des travaux supplémentaires. En effet, les eaux pluviales des trois parcelles de l'entrée du lotissement s'écoulent sur la chaussée, ce qui engendre des plaques de verglas en hiver.

Les travaux consisteront à raccorder les eaux pluviales de ces trois parcelles au réseau communal. Le coût total du devis est de 3 192€ ht.

La proposition est faite que chaque propriétaire prenne à sa charge 500€ et que la commune prenne le reste, soit 1 692€ ht.

Après en avoir délibéré et à la majorité (Pascal HUREL s'abstenant), le Conseil Municipal :

- Accepte la proposition ci-dessus.

DEL22011033 – PREFECTURE DE LA MANCHE. Reçu le 24 mai 2022.

OBJET : TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC.

Ce point est ajourné faute de devis nécessaire pour l'évaluation des travaux.

OBJET : ACHAT D'UN TRACTEUR.

Six sociétés ont été consultées pour la fourniture d'un tracteur comprenant les équipements indispensables à l'équipe des services techniques, en remplacement du MASSEY FERGUSON acheté en 2007.

Chacun des conseillers a reçu un tableau reprenant les différentes caractéristiques des tracteurs proposés ainsi que leur prix de vente. Après en avoir délibéré à bulletins secrets (11 pour, 1 blanc et 3 pour le JOHN DEERE), le Conseil Municipal :

- opte pour un KUBOTA M 4073 DTHQ équipé d'inverseur hydraulique pour la somme de 52 950,00€ HT et d'une garantie de 5 ans, pièces, main d'œuvre et déplacements, auprès de la société BELLAMY située à LA HAYE DU PUIT.
- rappelle que la dépense a été inscrite au BP 2022 en section d'investissement.

DEL22011034 – PREFECTURE DE LA MANCHE. Reçu le 24 mai 2022.

OBJET : ACHAT D'UN TRACTEUR.

Après avoir envisagé la reprise du tracteur MASSEY FERGUSON par la société à laquelle le nouveau serait acheté, une proposition de reprise a été faite par Victorien PIGNET pour le tracteur au même tarif. Cette reprise par un particulier engendrant une remise de 1 000€ HT sur le devis de la société BELLAMY.

Après en avoir délibéré et à la majorité (Victorien PIGNET n'ayant pas pris part au vote), le Conseil Municipal :

- accepte la proposition d'achat de M. Victorien PIGNET, domicilié Route de Mauny, 50450 HAMBYE,
- décide de vendre le tracteur pour la somme de 15 000€,
- autorise le Maire à établir toutes les pièces comptables relatives à cette décision.

DEL22011035 – PREFECTURE DE LA MANCHE. Reçu le 24 mai 2022.

OBJET : DELEGATION AUX AFFAIRES CULTURELLES.

Monsieur le Maire, après avoir exposé tous les événements culturels qui sont portés en grande partie par Jacky BRIONNE et qui font vivre la commune de HAMBYE, propose de lui confier une nouvelle délégation au sein de la mairie : la délégation aux affaires culturelles.

Après en avoir délibéré et à la majorité (Jacky BRIONNE n'ayant pas pris part au vote), le Conseil Municipal :

- accepte que Jacky BRIONNE soit nommé conseiller municipal délégué aux affaires culturelles,
- accepte que cette nomination soit assortie d'une indemnité à 4% de l'indice terminal de la fonction publique, soit la somme à ce jour de 155,57 € brut,
- et précise que ces indemnités seront versées à compter du 1^{er} mai 2022

DEL22011036 – PREFECTURE DE LA MANCHE. Reçu le 24 mai 2022.

OBJET : ACHAT TABLE DE PIQUE-NIQUE ET SES BANCs EN GRANIT.

Le Maire explique que les tables de pique-nique en bois sont régulièrement volées. Il propose donc d'installer une table de pique-nique et ses bancs en granit, scellés au sol. Cette table sera installée Route de la Gare.

La société DESFRICHES, propose un devis d'un montant de 1 000€ TTC, fourniture et pose de la table et des bancs.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Accepte la proposition de la société DESFRICHES, dont le siège social est à 50450 HAMBYE, au prix indiqué ci-dessus.

DEL22011037 – PREFECTURE DE LA MANCHE. Reçu le 24 mai 2022.

INFORMATIONS GENERALES.

- Le 26 juin prochain aura lieu une course de côte à PERCY, la commune accepte d'offrir une coupe qui sera remise à l'issue de la course.
- Du 24 au 26 juin se déroulera le festival DOX'ART, qui devrait réunir environ 8 000 festivaliers et 400 bénévoles. Le samedi sera ouvert aux hambyons et des navettes partiront du bourg pour rejoindre le site du festival tout le week-end.
- Les élections législatives auront lieu les 12 et 19 juin 2022. Le bureau de vote sera ouvert de 8 heures à 18 heures.
- Jacky BRIONNE a assisté à une réunion sur la mobilité et s'interroge sur les besoins des entreprises locales en termes de mobilité de ses employés.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.